



REVUE DE PRESSE

Le Mardi, 15 Juin 2010

PLAN :

1. Environnement : héliciculture à Jendouba
2. Administration électronique : E-Justice
3. Emploi : 2139 contrats de recrutement au Forum national sur l'emploi

1. Environnement : héliciculture à Jendouba

Source : La presse- le : 15-06-2010

Jendouba — Développement économique

Héliciculture : 15 nouveaux projets

L'héliciculture, élevage des escargots destinés à l'alimentation, connaît, de nos jours, une évolution remarquable, notamment dans le gouvernorat de Jendouba. Cette région propice au développement de cette filière (conditions climatiques) a vu, en 2003, le lancement du premier projet dans ce domaine.

Première en son genre au nord de l'Afrique, ce projet a été initié par un jeune promoteur de la région, plus particulièrement de la délégation de Aïn Drahem, moyennant un coût total de l'ordre de 80.000 dinars. Durant les deux premières années d'activité, la moyenne annuelle de production de ce projet s'est élevée à 6 tonnes, destinées à l'exportation.

Une quinzaine de projets d'un coût de 300.000 dinars sont actuellement, en quête de financement et font l'objet d'étude auprès de l'Agence de promotion des investissements agricoles (Apia).

Les promoteurs de ces projets ont, d'ores et déjà, suivi des cours de formation technique au sein de l'agence pour s'initier aux techniques d'élevage. Ces projets vont être implantés dans les



REVUE DE PRESSE

Le Mardi, 15 Juin 2010

délégations de Jendouba, Jendouba-Nord, Boussalem, Oued Mliz et Ghardimaou.

Promotion de la cuniculture
Il convient de souligner que la Banque nationale de solidarité (BTS) met à la disposition des héliculteurs, notamment ceux des diplômés du supérieur, une enveloppe de l'ordre de 564.000 dinars pour financer leurs projets.

En plus de l'héliculture, des efforts sont déployés dans le gouvernorat de Jendouba en vue de promouvoir la cuniculture et d'introduire la consommation de la viande lapine dans les habitudes alimentaires et faire connaître davantage les qualités nutritionnelles, et ce, vu l'importance du secteur dans la dynamisation des projets économiques familiaux.

La cuniculture a connu une évolution remarquable au cours des dernières années. Le nombre des lapins femelles productrices a ainsi atteint 4.800, réparties sur 655 éleveurs dont 4.000 élevées de manière traditionnelle et 800 selon des méthodes modernes.

Le secteur a enregistré des indicateurs prometteurs au niveau de la productivité et du savoir-faire acquis par les éleveurs, outre la baisse du prix du fourrage concentré, ainsi que l'entrée prochaine en phase d'exploitation de l'abattoir de lapins dans la région du Béja.

Dans le cadre du programme de promotion de l'élevage de lapins, 19 éleveurs ont bénéficié d'un encadrement et 80 autres ont bénéficié d'un programme d'orientation et de vaccination gratuite des bêtes.

Il est à signaler que le gouvernorat de Jendouba produit chaque année 116 tonnes de viande de lapin.

2. Administration électronique : E-Justice

Source : La presse- le : 15-06-2010

Journée d'étude

« Le juge administratif et les technologies de pointe »

M. Abdelhakim Bouraoui, secrétaire général du gouvernement, chargé des relations avec la Chambre des Députés et la Chambre des Conseillers, a ouvert, hier, une journée d'étude sur le thème : « Le juge administratif et les technologies de pointe ».

Il a, à cette occasion, souligné l'attention constante que le Président de la République



REVUE DE PRESSE

Le Mardi, 15 Juin 2010

accorde au tribunal administratif, attention qui se reflète à travers les mécanismes et mesures qu'il a décidés en vue de lui conférer davantage d'efficacité.

M. Bouraoui a indiqué qu'un système national d'information juridique réunissant les textes législatifs et réglementaires ainsi que la jurisprudence est en cours d'élaboration, et que le nouveau portail électronique «E-justice» est entré en service. Cet espace virtuel, a-t-il précisé, offre aux citoyens, aux entreprises et aux hommes de loi la possibilité de prendre connaissance et de s'informer sur le système judiciaire, ainsi que de suivre l'évolution des affaires.

Il a, dans ce contexte, fait observer que de nouveaux services seront intégrés dans ce portail et mis en ligne dans le cadre de la concrétisation du programme présidentiel «Ensemble, relevons les défis». Ces services font actuellement l'objet d'examen au niveau des ministères concernés et en collaboration avec le Premier ministre.

Le secrétaire général du gouvernement a souligné l'impératif qu'il y a à ce que le tribunal administratif adhère au dispositif de communication moderne, rappelant que la décision du Président Zine El Abidine Ben Ali de doter cette institution constitutionnelle d'un système informatique de pointe s'inscrit au cœur de cette orientation et vise à permettre aux usagers du tribunal administratif parmi les administrations publiques, les justiciables et les avocats de suivre à distance les étapes de l'instruction et le développement des affaires.

3. Emploi : 2139 contrats de recrutement au Forum national sur l'emploi

Source : www.infotunisie.com

2139 contrats de recrutement au Forum national sur l'emploi

La Tunisie œuvre, tout au long du quinquennat à venir, à donner la priorité à l'emploi avec la création de 425 mille postes, ainsi que la réduction du taux de chômage de plus d'un point pour ainsi passer de 13,3% à 11,6%, a souligné M. Mohamed Ghannouchi, Premier ministre, en présidant samedi 12 juin à Tunis – sur instructions du Président de la République – les travaux du Forum national sur l'emploi, organisé par le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD).

Ont pris part aux travaux du forum du RCD sur l'emploi, des membres du gouvernement, des chambres des députés et des conseillers, des représentants d'organisations nationales, ainsi que des hommes d'affaires, des chefs d'entreprises et d'un grand nombre de jeunes demandeurs d'emploi.



REVUE DE PRESSE

Le Mardi, 15 Juin 2010

Le Premier ministre a mis en exergue le statut de priorité totale de l'emploi en Tunisie, partant de la conviction du chef de l'Etat que l'emploi est l'un des facteurs de la dignité de l'individu et un élément fondamental pour l'impulsion du développement.

Il a, également, passé en revue les résultats probants du secteur avec la création de 800 mille postes d'emploi, au cours des trois derniers quinquennats, dont près de 40% ont profité aux jeunes ayant un niveau supérieur. Ainsi, le taux d'encadrement est passé de 7% en 1994, à 11,6% en 2009.

En dépit de cette évolution, a-t-il précisé, les résultats enregistrés sont en deçà des attentes, exception faite pour l'administration et les entreprises publiques, surtout avec un taux d'encadrement dans le secteur privé qui ne dépasse pas les 10%.

Le Premier ministre a souligné, à cet effet, la nécessité de hisser ce taux à un niveau meilleur, compte tenu des défis posés en matière de promotion de la qualité et de renforcement de la compétitivité.

Bon nombre d'entreprises ont, en effet, adhéré au programme de mise à niveau ce qui leur a permis de promouvoir significativement leurs indicateurs économiques et financiers. Pour les autres entreprises, elles doivent emboîter le pas afin de préserver leur présence et renforcer leur position.

Evoquant les jeunes, M. Ghannouchi a affirmé qu'ils ne cessent de prouver, chaque fois, que l'opportunité et l'encadrement leur sont offerts, leur capacité à s'adapter aux méthodes de production modernes et de conférer la valeur ajoutée nécessaire, comme en témoignent les institutions internationales spécialisées et les sondages réalisés par les dirigeants des unités de production au capital tunisien ou étranger.

Le Premier ministre a, par ailleurs, insisté sur la détermination à dynamiser l'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur, engageant une réforme de la politique active de l'emploi.

Une dynamique tribulaire également du démarrage d'un programme ambitieux pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur, le renforcement de la capacité d'accueil des



REVUE DE PRESSE

Le Mardi, 15 Juin 2010

filières scientifiques et de l'ingénierie pour porter le nombre de leurs diplômés à 37 mille, en 2014, contre 26 mille, actuellement.

Lors de son intervention, M. Mohamed Agrebi, ministre de la Formation professionnelle et de l'Emploi, a fait savoir que le forum est en mesure de participer à la conclusion d'environ 2000 contrats de recrutement supplémentaires de diplômés de l'enseignement supérieur.

A noter dans ce sens que l'exécution du programme diplômant en langues et en informatique, au profit des diplômés universitaires des différentes spécialités, démarrera le 15 juin .

2010, dans la perspective de promouvoir les compétences et de développer le taux d'intégration dans le marché de l'emploi.

Le Premier ministre a visité, rappelons-le, une exposition organisée dans le hall de la maison du RCD, avec la participation des structures de l'emploi et de soutien, pour informer sur les différents services qu'elles fournissent.

L'exposition a été marquée par des espaces réservés à des entreprises du secteur privé, ce qui a permis d'établir **2139 contrats de recrutement de diplômés de l'enseignement supérieur dont 47% pour les promotions d'avant 2008.**

Par ailleurs, **50 avis d'accords pour des crédits de la Banque tunisienne de solidarité (BTS) ont été remis à leurs bénéficiaires sur un total de 150 avis distribués dans les différentes régions du pays.**

Bonne lecture